



PV COMMISSION SPORTIVE D25 14 mai 2025

1. Championnat par équipes journée 18

- **D25 D2-2 Roche Besançon 12 / Champlive 2**

Champlive 2 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

- **D25 D3-1 Champlive 3 / St-Ferjeux 1**

Champlive 3 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

- **D25 D4-1 Champlive 6 / Mamirolle 2**

Champlive 6 a joué à 3 joueurs (2^{ème} fois, RAS mais attention, cette équipe ne peut plus jouer à 3 le restant de la phase).

- **D25 D4-1 Saint-Vit 8 exempt**

Oubli de remonter sa feuille de rencontre contre exempt.

→ Demande de composition de l'équipe à envoyer au plus tard vendredi 16/05 à la Commission Sportive.

→ Amende 15 €

- **D25 D4-3 Saint-Vit 9 exempt**

Oubli de remonter sa feuille de rencontre contre exempt.

→ Demande de composition de l'équipe à envoyer au plus tard vendredi 16/05 à la Commission Sportive.

→ Amende 15 €

- **D25 D4-3 Frasne 2 / Champlive 5**

Champlive 5 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

- **D90 D1-1 Seloncourt 4 / Giromagny 2**

Le joueur Julien MASSON de Giromagny déclare forfait avant sa 4^{ème} partie de simple sur blessure.

→ Perte de ses points pour sa 4^{ème} partie de simple non disputée contre D.DOROT (sans que ce dernier n'en bénéficie).

- **D90 D2-2 Mandeuze 2 / Vézelois 4**

Mandeuze 2 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

- **D90 D4-2 Fesches 6 / Maîche 5**

Maîche 5 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

Il manque la saisie du double gagné par forfait par Fesches 6 contre la paire absente. La feuille a été signée avec un score de 14-3 au lieu de 15-3. Correction du score de la rencontre.

→ **Amende 10 € pour saisie incomplète pour Fesches, responsable de la feuille.**

- **D90 D4-2 Grandvillars 5 / Giromagny 5**

Grandvillars 5 a joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

- **D90 D4-2 Montbouton 4 / Belfort 7**

Manque la signature du capitaine Montbouton au verso de la feuille.

→ Rappel à l'ordre : les 6 signatures doivent être apposées sur une feuille de rencontre, des coches rouges sont là pour le rappeler lors du blocage de la feuille GIRPE qui n'aurait pas dû être effectué sans compléter les signatures manquantes. Le club recevant est responsable de la feuille.

- **D90 D4-2 Danjoutin 7 / Montbouton 5**

Les deux équipes Danjoutin 7 et Grandvillars 5 ont joué à 3 joueurs (1^{ère} fois, RAS).

2. Titres Championnat par équipes

Pour rappel, les équipes qui termineront premières de leurs groupes doivent jouer les journées de titres.

- **Règlement des titres**

Merci de vous référer à l'article 1.5 de notre [Règlement du championnat par équipes D25-D90](#) pour les dates des titres district et titres départementaux Doubs&Belfort, et conditions de participation des joueurs.

- **Agenda dates à retenir**

Les premières rencontres (titres districts) entre les premiers de chaque poule de chaque division peuvent être jouées en avance et au plus tard le **23 mai** (pour le play-off entre les 2 moins bons premiers de D4) et **30 mai** (pour D1, D2, D3 et le titre D4). Pensez à anticiper pour prendre rendez-vous avec vos adversaires !

Les titres départementaux entre les vainqueurs des titres districts auront lieu **le 6 juin à Valdahon**.

- **Tirage au sort**

Après tirage au sort, les rencontres des titres districts se joueront dans les salles suivantes :

D25 D1 : 1^e poule 1 reçoit 1^e poule 2

D25 D2 : 1^e poule 1 reçoit 1^e poule 2

D25 D3 : 1^e poule 2 reçoit 1^e poule 1

D25 D4 (play-off) : 1^e p2 reçoit 1^e p1, ou 1^e p3 reçoit 1^e p2, ou 1^e p1 reçoit 1^e p3

D90 D1 : 1^e poule 1 reçoit 1^e poule 2

D90 D2 : 1^e poule 1 reçoit 1^e poule 2

D90 D3 : 1^e poule 1 reçoit 1^e poule 2

D90 D4 (play-off) : 1^e p1 reçoit 1^e p2, ou 1^e p2 reçoit 1^e p3, ou 1^e p3 reçoit 1^e p1

- **Equipes concernées**

Les équipes concernées sont les suivantes (en gras les premiers déjà connus avant la dernière journée, sauf forfait ou pénalité en dernière journée) :

D25 D1 : Pontarlier 3* ou Pouilley-les-Vignes 3 ou Lavernay 1 ; Pontarlier 2* ou Roche
Besançon 9

D25 D2 : Thise 1 ou Morre Etalans 1 ; Avanne Aveney 2 ou Bouclans 2 ou Roche Besançon 13

D25 D3 : **Pouilley-les-Vignes 4 ; Goux-les-Usiers 3**

D25 D4 : St-Ferjeux 2 ou Valdahon 4 ; Morteau 2 ou Bouclans 3 ; Ornans 3 ou Frasne 2

D90 D1 : Seloncourt 4 ou Giromagny 2 ; **Rougemont 2**

D90 D2 : Damprichard 1 ou Sochaux 2 ; **Vézelois 4**

D90 D3 : **Danjoutin 6** ; Maîche 4 ou Grandvillars 4

D90 D4 : **Montbouton 3** ; Rougemont 3 ou Fesches 6 ou Belfort 7 ou Grandvillars 5 ;
Danjoutin 7 ou Maîche 6

* Rappel : ni Pontarlier 2 ni Pontarlier 3 ne peuvent monter en R4 du fait du retrait d'une équipe de R4 en fin de 1^{ère} phase (cf. PV du 11/01/2025)



Jean-Michel HELLER

Commission Sportive Départementale